

Règlement

Championnats Académiques FFE écoles et collèges 2025

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Qualifications départementales FFE.....	2
Annexe.....	3
1. Introduction.....	3
2. Départementaux scolaires.....	3
2.1 Deux tournois séparés.....	3
2.2 Arbitrage et classement.....	3
2.3 Outils pour un appariement rapide et fluide.....	3
3. Finale Académique.....	4
3.1 Arbitrage.....	4
3.2 Noms des établissements.....	5
3.3 Optimiser le temps entre les appariements.....	5
3.4 Optimiser la remise des médailles et trophées.....	6
3.5 Photos Ligue et communiqués de presse.....	6

1. Introduction

Les Championnats de France scolaires FFE (écoles d'une part et collèges d'autre part) se déroulent en trois phases : une phase départementale organisée sous forme individuelle, avec **pour l'Occitanie un classement par établissements**, suivie d'une phase académique puis d'une finale nationale par équipes.

Le **règlement pour les académies de Montpellier et de Toulouse** est édicté par la Ligue d'Occitanie, qui complète et précise le **règlement national** qui est disponible à cette adresse :

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=66>

2. Qualifications départementales FFE

La finale du Championnat Académique est un **tournoi entre établissements scolaires** (un tournoi pour les écoles, et un autre pour les collèges) **représentés par une et une seule équipe mixte de 8 joueurs** (possibilité d'avoir 2 remplaçants).

Sont qualifiés les établissements scolaires qui ont participé au **Championnat départemental individuel** (un pour les écoles et un autre pour les collèges), avec autant de joueurs que souhaités mais avec un **nombre minimal de 8, dont au moins 2 filles et 2 garçons**, nommés par la suite « **établissements complets** », et qui ont atteint les places qualificatives.

Le nombre de places qualificatives est : **le nombre d'établissements complets divisé par deux**, arrondi à l'entier supérieur, et au minimum les 3 premières places, soit :

- 1 établissement complet: 1 place
- 2 établissements complets: 2 places
- 3 à 6 établissements complets: 3 places
- 7 à 8 établissements complets: 4 places
- 9 à 10 établissements complets : 5 places
- etc.

Les établissements incomplets ne peuvent être classés qu'après les établissements complets, et ne comptent pas dans le calcul des qualifiés.

Note : Le Championnat départemental FFE des collèges peut servir de **Championnat promotionnel (non-qualificatif) UNSS**. Il est recommandé que chaque CDJE prenne contact avec le référent UNSS départemental qui fournira les médailles UNSS et publiera les résultats sur OPUS.

Annexe

1. Introduction

L'annexe reprend l'expérience de l'organisation des phases départementales et académiques passées, afin d'en améliorer la tenue, et ne contient que des recommandations.

Beaucoup de participants sont très jeunes (U8, U10 et U12 pour les écoles), ce qui demande une organisation qui soit la plus chronométrée possible, afin que l'arrivée et le départ puisse se faire dans des temps acceptables, et que le rythme d'enchaînement des matchs soit le plus fluide possible, afin de garder une concentration et un calme maximum des joueurs et joueuses.

2. Départementaux scolaires

2.1 Deux tournois séparés

Écoliers et Collégiens étant des populations très différentes en terme de capacité de calme et concentration, il est préférable autant que possible que chacun des deux tournois soit joué séparément dans des salles différentes ou à des dates différentes.

2.2 Arbitrage et classement

Il est recommandé d'avoir **un arbitre pour 20 écoliers**, et **1 arbitre pour 40 collégiens**. Les animateurs diplômés FFE sont autorisés à arbitrer les départementaux scolaires.

Le classement final des établissements ne devrait faire apparaître que les places des établissements complets. Les établissements incomplets, donc non-qualifiables, ne devraient apparaître que comme participants indifférenciés.

Exemple ci-après des statistiques (boule PAPI publiée sur le site FFE) sur les établissements ayant participé au Championnat départemental 66 en utilisant les outils développés par Pascal Aubry (cf 2.3).

Le logiciel MAMI (voir ci-après) tient compte des établissements complets dans ses options pour établir un classement final avec l'édition d'un fichier pdf complet, départages inclus.

2.3 Outils pour un appariement rapide et fluide

Il est fortement conseillé d'utiliser les programmes informatiques développés par Pascal Aubry (Ligue de Bretagne) pour formater les fichiers PAPI avec les noms exacts des établissements scolaires en lieu et place des noms des clubs.

Ces outils facilitent grandement l'inscription, la publication et la visibilité des résultats.

Le fichier PAPI doit être publié sur le site FFE avec les noms des établissements et surtout pas avec les noms des clubs afin de faciliter la lecture des résultats par tous les intéressés. Cela n'a aucun impact sur le calcul de classement Elo, qui se base sur le numéro de licence.

Formatage des fichiers PAPI pour les scolaires : <https://echecs-bretagne.fr/node/2643>

Répartition par clubs 17 clubs représentés	
Perpignan - Ecole élémentaire Jean-Jacques Rousseau :	24 :
Elne - Ecole élémentaire Joseph Neo :	19 :
Saint-Cyprien - Ecole élémentaire François Desnoyer :	15 :
Perpignan - Ecole élémentaire Anatole France :	14 :
Perpignan - Ecole primaire privée Jeanne d'Arc :	12 :
Bélesta - Ecole élémentaire Raymond Gaychet :	10 :
Los Masos - Ecole primaire :	9 :
Perpignan - Ecole élémentaire Emile Roudayre :	8 :
Saint-Jean-Pla-de-Corts - Ecole élémentaire :	8 :
Perpignan - Ecole élémentaire Jules Ferry :	8 :
Perpignan - Ecole élémentaire Jean Jaurès :	7 :
Perpignan - Ecole primaire privée de l'Institut Saint-Louis-De-Gonzague :	7 :
Le Barcarès - Ecole élémentaire Jean Moulin :	6 :
Port-Vendres - Ecole élémentaire mixte Pasteur :	5 :
Perpignan - Ecole maternelle Claude Simon :	1 :
Perpignan - Ecole primaire privée La Salle Saint Jean :	1 :
Bages - Ecole élémentairedu Canigou :	1 :

Figure 1: Exemple des noms d'établissements insérés par l'outil dans PAPI

Par ailleurs l'outil MAMI développé par Bachir Chellili, facile et rapide à prendre en main, est très pratique pour réaliser rapidement et sans rien caculer à la main, un état pdf des classements par établissements, sur la base d'un fichier PAPI généré avec les noms des établissements scolaires. Exemple de classement final réalisé en pdf par MAMI :

<https://www.cdje66.org/wp-content/uploads/2024/02/Classement-Ecoles-66-2024.pdf>

Classement automatique des établissements avec MAMI : <https://chellili.com/FFE/>

Il est aussi fortement recommandé d'utiliser l'outil PAPI-WEB développé par le même Pascal Aubry, où chaque arbitre, muni idéalement d'une tablette (ou d'un smartphone, écran plus petit), pourra saisir les résultats directement et de manière décentralisé.

Note : Cet outils a permis de jouer 7 rondes à Perpignan 2024, avec 155 joueurs et 10 arbitres (championnat des écoles), entre 9h00 et 15h00.

PAPI-WEB : <https://domloup.echecs35.fr/node/4102>

Ces outils ne sont disponibles nativement pour l'instant que sous MS/Windows.

3. Finale Académique

3.1 Arbitrage

Il est recommandé d'avoir **un arbitre dédié pour 1 match pour les écoles** (où l'arbitrage est le plus sollicité), et **un arbitre dédié pour 2 matchs pour les collèges**.

3.2 Noms des établissements

Afin de faciliter la lecture des appariements des matchs par les joueurs et les entraîneurs, ainsi que des résultats finaux, il est recommandé que les noms des établissements soient formatés en toutes lettres sous la forme :

Numéro du département – Ville - type (Ecole ou Collège) + Nom établissement

66 - Perpignan - Ecole Jean-Jacques Rousseau

34 - Lattes - Collège Georges Brassens

3.3 Optimiser le temps entre les appariements

Chaque établissement a donné l'ordre de ses joueurs et remplaçants avant le début du Championnat, et **une feuille référente ordonnée pour chacun est imprimée par l'arbitre**, qui sera placée en bout des tables avant chaque match. Cette méthode permet à l'arbitre dédié d'effectuer un contrôle de l'ordre des joueurs à tout moment (se référer au règlement national pour les détails).

Ces feuilles référentes seront moins volantes et plus facilement gérables qu'elles seront **tenues par un porte-bloc A4 à pince** (exemple ici <https://www.amazon.fr/Porte-bloc-Transparent-Plastique-d-%C3%A9criture-Planchettes/dp/B07T7WZCG2?th=1>), il devrait donc y avoir autant de porte-bloc que d'établissements engagés. Un match doit pouvoir à tout moment être identifié par les porte-blocs présents en bout de rangée.

Pour accélérer l'enchaînement des rencontres il est recommandé de **ne pas procéder à une impression à la machine de chaque feuille de match, mais de faire remplir des feuilles de match vides aux capitaines d'équipes, sous le contrôle de l'arbitre dédié.**

L'arbitre dédié au match vérifie la conformité entre la feuille de match remplie par les capitaines et la feuille référente, il fait faire les corrections nécessaires au capitaine en cas de composition interdite.

Chaque arbitre doit pouvoir disposer d'un porte-bloc différent de celui des feuilles référentes, afin d'éviter les feuilles volantes. Il note les coups illégaux ainsi que les scores sur la feuille de match, la fait signer par les capitaines en fin de match puis la rend à l'arbitre principal.

L'arbitre principal du tournoi ne rentre que les résultats des matchs dans son logiciel d'appariement. Il stocke les feuilles de matchs dûment remplies et signées par les capitaines et l'arbitre dédié. **Il publie le classement en temps réel sur le site FFE.** Les communiqués de presse peuvent alors être lancés au plus tôt, dès la remise des prix terminée, le soir même.

Les saisies des parties individuelles peuvent être réalisées après le tournoi, (autant que possible avant le calcul du nouvel Elo) faisant ainsi gagner un temps extrêmement précieux à toute l'organisation.

On peut aussi envisager l'utilisation de PAPI-WEB (cf 2.3) pour une saisie décentralisée des résultats des matchs directement par les arbitres dédiés. Cela est moins nécessaire au stade

académique, le nombre de matchs à gérer étant relativement faible par rapport au départemental individuel où l'outil est bien plus profitable.

3.4 Optimiser la remise des médailles et trophées

Il est conseillé de remettre les médailles et lots communs à chaque participant directement sur les tables avant le début de la dernière ronde, afin d'optimiser le temps de la remise finale des prix qui pourra se concentrer sur les Podiums.

3.5 Photos Ligue et communiqués de presse

La Ligue nomme un responsable photo, en charge de prendre des photos d'ensemble du tournoi, de chaque équipe en situation de match, et des équipes sur le podium, médaillées et tenant leur coupe en main.

Les podiums doivent faire l'objet d'une mise en scène calibrée pour la photographie (chaque établissement à part, avec ses médailles les joueurs tenant leur Coupe, et les 3 premiers établissements ensemble avec leurs médailles, et tenant leur Coupe). Des visuels dédiés de la Ligue d'Occitanie devraient illustrer le fond (X-Banner...).

Une procédure de prise de ces photos officielles est mise en place, et les photos immédiatement publiées sur un album photo en ligne connu des responsables départementaux ainsi que des responsables des clubs engagés dans le Championnat (album photo en ligne).

Ces photos doivent pouvoir être utilisées au plus vite dès la remise des prix terminée en vue d'illustrer des articles de la Ligue, des Comités Départementaux, des Clubs impliqués, qui pourront servir de base à des communiqués de presse réalisés dès le soir par ces mêmes acteurs.

Exemples dans un même d'article, d'équipe en situation de match, et d'équipe sur le podium médaillée et tenant sa Coupe en main : <https://www.cdje66.org/2024/03/03/le-66-en-force-en-finale-academique-2024-le-titre-pour-lecole-jean-jacques-rousseau-le-college-j-s-pons-vice-champion/>